

déi Lénk

Motion

3

Luxembourg, le 19 janvier 2022

Dépôt : Nathalie Oberweis

Débat de consultation -
Introduction d'une obligation
vaccinale

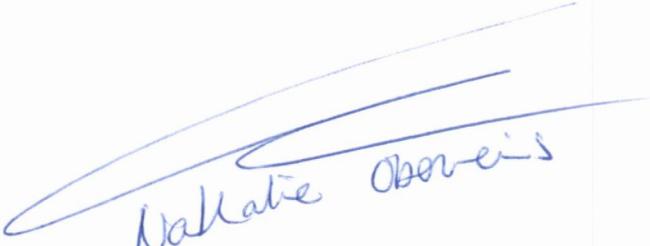
La Chambre des députés,

- considérant que l'atteinte d'un taux vaccinal élevé surtout parmi les populations cibles nécessite une campagne d'information et un travail d'organisation ainsi que des investissements d'envergure ;
- considérant que les données récentes de l'Inspection générale de la sécurité sociale en association avec les informations provenant de la Direction de la Santé indiquent que pour les personnes non-vaccinées il s'agit en grande partie d'une population socialement marginalisée et précarisée ;
- considérant que les efforts investis jusqu'à présent dans la campagne de vaccination devront être multipliés et que ceux-ci devraient être menés de manière plus ciblée dans la mesure où certaines catégories de la population résidente n'ont pas été atteintes ;

Invite le gouvernement :

- à renforcer considérablement les moyens, à diversifier les outils de communication et à mettre en œuvre des nouvelles démarches et notamment un travail de proximité pour une campagne ciblée pour la vaccination en vue de rendre obsolète une obligation vaccinale contre la Covid19 ;


Myriam Cecchetti


Nathalie Oberweis